

## FICHE DE RECRUTEMENT

### POSTE A PROFIL

## ENSEIGNANT EN UNITE D'ENSEIGNEMENT POLYHANDICAP (UEP)

---

#### **En référence à :**

CIRCULAIRE INTERMINISTERIELLE n° DGCS/3B/DGESCO/2020/113 du 02 juillet 2020 relative au cahier des charges d'unité d'enseignement pour les élèves polyhandicapés

#### **❖ Les missions du poste :**

L'enseignant exerce au sein de l'unité d'enseignement polyhandicap, située à l'école primaire de CUZIEU et accueillant des enfants polyhandicapés par ailleurs inscrits dans les établissements médico-sociaux (EMS) : IEM LA Grande Terre (Veauche), EEAP Les Petits Princes (St Just St Rambert). Interviennent, au sein de l'UEP, des professionnels médico-sociaux mis à disposition de l'IEM La Grande Terre.

Le PE travaillera sous l'autorité hiérarchique de l'IEN de la circonscription d'Andrézieux Nord et sous l'autorité fonctionnelle de la direction d'école de Cuzieu et des directions des deux EMS.

L'enseignement et les réunions de concertation se déroulent dans l'école d'implantation ou dans les EMS inscrivant des élèves dans l'unité d'enseignement.

- Enseigner aux élèves inscrits dans l'UEP
- Piloter le projet pédagogique de l'UEP inscrit dans le projet d'école
- Elaborer les mises en œuvre de PPS des élèves accueillis et les mettre en cohérence avec les projets individualisés d'accompagnement (PIA) par ailleurs rédigés dans les EMS
- Assurer la cohérence des actions en collaboration avec les différents professionnels intervenant dans l'UEP
- Partager et construire avec les professionnels des EMS des outils communs au service de la scolarisation des élèves
- Réaliser avec les partenaires, les évaluations qui permettent les réajustements des projets des élèves
- Prendre part aux réunions de l'école pour permettre aux élèves de l'UEP une participation pleine à la vie de celle-ci (fêtes, spectacles, sorties scolaires, projet d'école...).
- Etre l'interlocuteur de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail proposés à leur enfant, au sein de l'UEP.

#### **❖ Compétences attendues :**

- Connaissance des troubles et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé ;
- Capacité à adapter les démarches pédagogiques et éducatives (adaptation du langage, mise en place de stratégies pédagogiques spécifiques) ;
- Prise en compte permanente du comportement de l'élève ;
- Connaissance des programmes et les enjeux du cycle 1 au cycle 3 ;
- Connaissance du cahier des charges d'une UEP ;
- Capacité à travailler en équipe et en partenariat ;
- Communiquer régulièrement avec les familles.

#### **❖ Conditions d'exercice :**

24 heures de service hebdomadaire incluant enseignement, coordination, élaboration des projets individuels et travaux de préparation avec les personnels médico-sociaux des EMS

108h annualisées afin de participer aux instances de l'école (travaux de l'équipe pédagogique, relations aux familles, conseils d'école)

Poste à 100%

❖ **Conditions pour postuler (courrier de motivation, CV...) :**

Les enseignants qui souhaitent faire part de leur candidature enverront un CV et une lettre de motivation au secrétariat du service public départemental de l'école inclusive à l'adresse suivant : [ce.0420952g@ac-lyon.fr](mailto:ce.0420952g@ac-lyon.fr)

❖ **Conditions de recrutement :**

**Après vérification des conditions d'accès au poste** (compétences et/ou qualifications requises et/ou ancienneté...), le recrutement se fait par une commission qui émettra un classement (1, 2, 3, 4...) des candidats.

**Tous les enseignants recevant un avis favorable, constituent un vivier mobilisable, dans l'ordre du classement, pour occuper les postes vacants ou devenant vacants, à la suite des opérations de mouvement des postes à profil.**

Le rang 1 détermine le candidat qui sera affecté sur le poste. La détention du CAPA-SH ou CAPPEI permet l'affectation à titre définitif.

❖ **Constitution de la commission d'entretien :**

La commission sera composée, à titre indicatif, du directeur académique ou de son représentant, de l'inspecteur de l'éducation nationale ASH, d'un conseiller pédagogique ASH

Les critères suivants seront pris en compte :

- Le parcours professionnel ;
- Les connaissances liées aux troubles, aux adaptations et aménagements à mettre en œuvre au regard des besoins des élèves polyhandicapés ;
- La préparation de l'entretien, la capacité du candidat à écouter la commission, à reformuler les demandes et répondre de manière adaptée.